

## Bulletin électronique N° 4 / janvier 2012

---

Madame, Monsieur, Cher-e-s Ami-e-s,

En piste pour la nouvelle année 2012, avec ce 4<sup>ème</sup> numéro !

Voilà déjà plus d'un an que nous tenons bon - après avoir été secoués par le décès de Skander Vogt - à naviguer dans les dédales du pénal et du carcéral. Avec une toute petite équipe et beaucoup de détermination. Grâce aussi à quelques collaborations régulières, de personnes qui nous adressent infos, sujets, réflexions, témoignages, etc., que nous remercions vivement de leur appui.

Nous souhaitons progresser dans la réalisation de nos bulletins, sortir si possible quatre numéros par an, améliorer leur lisibilité par un volume réduit, assurer un suivi régulier des rubriques, etc. Pour ce faire, nous avons besoin de vous, en recevant d'abord vos remarques et suggestions sur ces bulletins. Ensuite, parmi les quelque 130 destinataires, vous êtes nombreux à œuvrer ou être concernés directement par la détention, la sanction pénale. N'hésitez pas à nous alerter sur les dysfonctionnements, mais aussi les transformations, les innovations positives, les remises en question plus fondamentales de cet univers. C'est bien le sens que nous attribuons à notre bulletin : être véritablement une plateforme d'échange d'informations.

Ainsi dans cette aventure qui se poursuit, nous constituerons ensemble, petit à petit, une mémoire de cette face trop reléguée de notre société, en donnant à voir, à débattre et à agir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

**Groupe prisons** : rédactrice responsable Marie Bonnard, avec la participation de Patricia Lin, Anne-Catherine Menétrey-Savary, Muriel Testuz

Notre adresse email : [bulletin@infoprisons.ch](mailto:bulletin@infoprisons.ch)

Pour ne plus recevoir ce bulletin, merci de nous en informer par email.

Ce bulletin est aussi disponible sur notre site : <http://infoprisons.ch>

---

### Dans ce bulletin

- Rapports des organes de contrôle
- Témoignages
- Nouvelles des prisons
- La prison, autrement
- Internement et mesures thérapeutiques
- Nouveau code de procédure pénale (CPP)
- Santé en milieu carcéral
- Nouvelles des associations, institutions
- La détention... ailleurs
- Publications
- Musique, théâtre
- Agenda

---

## Rapports des organes de contrôle

---

### Comité des visiteurs de prison vaudois :

- **Premier rapport 2010-2011 accepté à l'unanimité par le Grand Conseil**

Le rapport du Comité des visiteurs sur sa première année de fonctionnement (voir bulletin no 3) a été accepté à l'unanimité en décembre dernier. La députée et rapporteuse Mme Mireille Aubert a regretté devant le plénum que la première recommandation du Comité demandant d'augmenter les postes d'agentEs de détention n'ait pas été suivie par le Conseil d'Etat (il n'a proposé aucun poste dans son projet de budget). Le groupe socialiste a déposé un modeste amendement demandant 10 postes supplémentaires, hélas refusé par M. Leuba et par la droite du parlement. Les visites effectuées par le Comité ont permis, entre autre, de comprendre que les conditions de détention étaient intimement liées aux conditions de travail des agentEs de détention qui doivent bien souvent se contenter de "gardiennage". Mme Aubert va déposer une intervention parlementaire concernant la politique de recrutement des agentEs de détention par le SPEN.

- **Mutation du Comité des visiteurs en commission parlementaire**

Chargée d'examiner l'initiative législative (10\_INI\_034) préconisant la réorganisation du Comité, la Comopar (commission de modernisation du parlement) a déposé un rapport et un projet de loi qui devra être adopté par le Grand Conseil ces prochaines semaines. Le fonctionnement bancal de ce Comité hybride sera ainsi prochainement corrigé. En bref, le Comité devient une Commission parlementaire composée de 7 députéEs représentant tous les groupes parlementaires et présidée par unE députéE. Les experts sont choisis par les membres de la commission et consultés lorsque nécessaire. Les visites inopinées sont vivement conseillées. Les visites concerneront tous les lieux de détention et pas seulement les établissements pénitentiaires. Il faut espérer que ce projet de loi qui s'aligne en grande partie sur la structure genevoise, ne sera pas trop modifié par le parlement.

*En savoir plus :* [Mutation du Comité des visiteurs vaudois](#)

### CNPT Commission nationale de prévention de la torture

#### Rapports de visite des lieux de privation de liberté : Fribourg, Saint-Gall

Ces rapports rendent compte des constats effectués et des recommandations émises par la Commission. Ils sont complétés des prises de position des autorités concernées et des mesures qu'elles entendent prendre.

- **Canton de Fribourg**

*En savoir plus :* Communiqués, CNPT, 15.11.2011

[La CNPT publie son rapport sur la prison centrale à Fribourg](#)

- **Canton de Saint-Gall**

*En savoir plus :* Communiqués, CNPT, 05.12.2011

[La Commission de prévention de la torture : rapport sur une visite dans le canton de St-Gall](#)

#### Sixième visite en Suisse du Comité européen pour la prévention de la torture CPT

La délégation du « Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants » (CPT) a fait une visite de 10 jours en Suisse et a inspecté plusieurs établissements pénitentiaires des cantons de Berne, Genève, Vaud, Zurich, Thurgovie et Zoug. La CPT établira son rapport et l'adressera au Conseil fédéral.

*En savoir plus :* [Sixième visite en Suisse du Comité pour la prévention de la torture](#)

---

## Témoignages

---

### Prison de Lenzburg (AG) : un détenu dénonce les conditions de détention

Nous publions ici la lettre qu'un détenu romand a adressée à la Ligue suisse des droits de l'homme, section vaudoise, lui demandant de la transmettre à qui de droit pour qu'une visite de la prison et l'audition de plusieurs détenus soient organisées. Sa lettre a été transmise à la Commission nationale de prévention de la torture.

*En savoir plus :* 17.10.2011 [Témoignage d'un détenu de Lenzburg](#)

---

## Nouvelles des prisons

---

### La fugue de Jean-Louis B., suite

Dans notre précédent bulletin no 3, nous nous étions livrés à une petite analyse des commentaires suscités dans les médias par l'évasion du détenu Jean-Louis B. du pénitencier de Bellevue dans le canton de Neuchâtel. Aujourd'hui, le rapport demandé par la Conseiller d'Etat Jean Studer à l'ancien juge et président du Tribunal fédéral Claude Rouiller est disponible. Il a été rendu public le 18 octobre 2011 (lien ci-dessous). Une première lecture de ce rapport nous donne l'occasion de revenir sur cette affaire.

- *En savoir plus* : Anne-Catherine Menétrey-Savary 5.01.2012, [La fugue de Jean-Louis B., suite...](#)
- **Fuite d'un détenu de l'EEP Bellevue en juin 2011 : conclusions de l'organe d'enquête administrative**  
*En savoir plus* : [Communiqué de presse](#) et [Rapport de l'organe d'enquête](#)

### « Une perle à ses cochons »

« Prison-là ! Nos établissements pénitentiaires n'en finissent pas de se « réformer » et l'Etat n'arrête pas de nommer de nouveaux chefs. Ravis, les taulards agitent leurs petites menottes ! »

*En savoir plus* : Patrick Nordmann, *Vigousse*, 30.9.2011 [Une perle à ses cochons](#)

### Audit des prisons valaisannes : les documents sont publics

Le rapport de l'audit est disponible sur le [Site officiel de l'Etat du Valais](#)

*En savoir plus* : rapport final VS [Rapport d'audit des prisons valaisannes](#)

### « Pramont, une prison en résilience »

Premiers signes de la renaissance du centre fermé pour jeunes délinquants en Valais, après une crise institutionnelle gigantesque.

*En savoir plus* : Marie Parvex, *Le Temps* 09.11.2011 [Pramont, une prison en résilience](#)

### « Des requérants d'asile pourront être emprisonnés à Champ-Dollon »

« L'Etat autorise dans certains cas la détention administrative au centre pénitentiaire. Inadmissible pour la Ligue suisse des droits de l'homme »

*En savoir plus* : Mario Togni, *Le Courrier* 10.11.2011

[Des requérants d'asile pourront être emprisonnés à Champ-Dollon](#)

### « Un détenu de Champ-Dollon porte plainte »

«La direction a reconnu que la mise au cachot était viciée sur le plan formel. Acharnement des gardiens dénoncé »

*En savoir plus* : Fati Mansour, *Le Temps* 04.11.2011 [Un détenu de Champ-Dollon porte plainte](#)

### « A Genève, des Sécuritas transportent des détenus »

« La police recourt à des agents privés pour le convoyage des prisonniers. Polémique »

*En savoir plus* : Fedele Mendicino, *24 heures* 4.8.2011 [A Genève, des Sécuritas transportent des détenus](#)

---

## La prison, autrement

---

*Nous relatons dans cette nouvelle rubrique des expériences visant à changer si possible en profondeur la détention, dans l'institution carcérale comme dans le vécu des prisonniers. Déjà, dans le bulletin no 2, nous avons publié le projet du Graap « Des Hommes à la place des Murs ». Nous espérons poursuivre cette rubrique dans nos prochains bulletins : merci de nous signaler des expériences dont vous auriez connaissance.*

### « La Pâquerette » fleurit sur le toit de la prison de Champ-Dollon

Il semblerait qu'elle soit unique en Suisse à pratiquer la sociothérapie. Et qu'elle ait enfin atteint l'âge adulte. Un récent colloque a fait le point sur cette petite institution pénitentiaire genevoise pas comme les autres...à l'occasion de ses 25 printemps. Présentation.

*En savoir plus* : Marie Bonnard, janvier 2011 [La Pâquerette » fleurit sur le toit de la prison de Champ-Dollon](#)

### **La méditation Vipassana pratiquée dans la prison de New Dehli**

Un grand merci à Tessa Varin qui nous a transmis cette information époustouflante !

« A la prison de New-Dehli, en Inde, 10'000 détenus ont la possibilité d'améliorer la relation à eux-mêmes et au monde grâce à une technique fort ancienne, éprouvée par un des employés de l'établissement et proposée à l'inspecteur général des prisons. Elle est enseignée aux détenus, ils peuvent la pratiquer quotidiennement. C'est la méditation Vipassana. Alors que le discours ambiant est à la stigmatisation et au renforcement de la peur, il est important d'affirmer haut et fort que chaque être humain est plein de qualités et digne de vivre.

On peut visionner une vidéo relatant cette expérience, comprenant aussi des témoignages de détenus ».

*En savoir plus* : Miracle en prison Vipassana (env. 50 min), vidéo [Miracle en prison](#)

### **« Les Mustangs, de la prison à l'enclos »**

« Des détenus de prisons d'Etat suivent un programme d'occupation particulier dans le Nevada : dompter des mustangs américains sauvages. Il faut quatre mois pour débarrasser l'animal avant sa mise aux enchères »

*En savoir plus* : Katja Schaer, *Le Courrier* 10.10.2010 [Les Mustangs, de la prison à l'enclos](#)

## **Internement et mesures thérapeutiques**

### **Echos du Tribunal fédéral sur deux arrêts récemment publiés**

Nous avons lu et décrypté pour vous deux arrêts concernant des mesures thérapeutiques (art. 59 CP) et des mesures d'internement (art.64 CP)

*En savoir plus* : Anne-Catherine Menétrey-Savary, janvier 2012 [Echos du Tribunal fédéral](#)

### **Motion du PS : distinguer clairement l'exécution de la mesure et celle de la peine**

En novembre 2010, le Parti socialiste vaudois déposait une motion demandant la création d'une base légale cantonale régissant l'exécution des mesures en établissement fermé (articles 59 al.3 et 64 al.4 CP). Ceci sur le constat que les condamnés à une mesure au sein des EPO (1/3 des détenus) sont soumis aux mêmes conditions que celles définies pour les détenus exécutant une peine. Ce que le Concordat latin (Suisse romande et Tessin) a instauré dans les faits par un document intitulé « plan d'exécution de la sanction », qui correspond exclusivement à la peine et non à la mesure (en contradiction avec les dispositions du Code pénal). La commission en charge de l'examen de la motion est divisée : elle a rendu deux rapports de majorité et de minorité. Le premier choisit de demander au Conseil d'Etat d'élaborer un règlement, solution peu contraignante, la motion est ainsi transformée en postulat. Le rapport de minorité de la gauche veut, pour sa part, introduire dans la Loi sur l'exécution des peines un article obligeant l'exécutif à édicter un règlement (maintien de la motion). Elle ne met pas en doute la bonne volonté de ce dernier à l'élaborer (la rédaction serait en cours...), mais insiste sur une notion de fonds : « *Si notre Parlement souhaite véritablement être proactif dans la recherche de solutions visant à améliorer le régime des mesures, c'est par un travail législatif (motion) qu'il pourra le faire ; le niveau réglementaire n'est pas de sa compétence* ».

Le Grand-conseil vaudois en décidera dans les semaines à venir.

*En savoir plus* : Motion Cesla Amarelle demandant une base légale cantonale régissant les mesures en établissement fermé (10\_MOT\_114)

[Objet et développement](#)

[Rapport de la minorité de la commission](#)

[Rapport de la majorité de la commission](#)

### **Condamné à une peine de 9 mois, il vit depuis douze ans en prison**

« La justice l'a interné à l'âge de 21 ans. Elle le maintient encore en prison mais avec des soins. Un de ces multiples cas qui met au défi les autorités »

*En savoir plus* : Pascale Burnier, *24 heures* 28.11.2011

[Condamné à une peine de 9 mois, mais en prison depuis 12 ans](#)

### **Un dissident égyptien croupit en prison : des médecins demandent sa libération**

Souffrant de graves troubles psychiatriques, Mohamed El-Ghanam, ancien dignitaire anti-Moubarak, interné depuis 2007 à Champ-Dollon refuse d'être traité en milieu carcéral. Sa situation s'est fortement dégradée. Les médecins responsables des unités pénitentiaires des HUG demandent d'urgence son transfert à Belle-Idée. Mais en arrière fonds, l'histoire de ce réfugié politique révèle une affaire complexe mêlant altercation au couteau, écrits présentant une Suisse islamophobe, intervention des services secrets suisses, prétendue menace terroriste. Le Conseil fédéral a répondu en 2005 à la question du conseiller national Oskar Freysinger s'inquiétant des « activités politiques dangereuses » de ce dissident égyptien. Aujourd'hui El-Ghanam, tout sauf dangereux, risque de mourir en prison... Il y a urgence !

*En savoir plus* : Pauline Cancela, *Le Courrier* 11.12.2012, Valérie Duby, *Le Matin* 19.10.2011, Réponse du CF-03.10.2005

[Des médecins demandent de libérer un dissident égyptien](#)

### **« Contre les peines de substitution » un texte de Michel Foucault**

Le journal *Libération* ressort de ses archives un texte du philosophe français écrit en 1981, à l'époque où la France s'apprête à abolir la peine de mort. Michel Foucault s'en réjouit mais affirme que c'est « un rattrapage ». Il mène une réflexion qui va plus loin encore, qui touche à l'autorité, aux systèmes pénaux, aux peines définitives pour les criminels incorrigibles. Soit l'internement à vie. Il affirme : « Poser que toute peine, quelle qu'elle soit, aura un terme, c'est à coup sûr s'engager sur un chemin d'inquiétude. (...) C'est s'obliger à rester en alerte. Faire de la pénalité un lieu de réflexion incessante, de recherche et d'expérience, de transformation ».

*En savoir plus* : *Libération* 24-25 sept. 2011 [Contre les peines de substitution](#)

## **Nouveau code de procédure pénale (CPP)**

### **Débat autour du nouveau code CPP : la question de la détention provisoire**

Nous avons annoncé que nous reviendrions sur les effets du nouveau code de procédure pénale, suite à l'article du Temps *L'effondrement de la détention provisoire* publié dans le bulletin no 3. Il nous a semblé important de comprendre quelle volonté politique a amené aux modifications apportées par le nouveau code de procédure pénale, face aux évaluations qu'en fait aujourd'hui le monde judiciaire. Comment le parlement a-t-il traité cette question ?

*En savoir plus* : Anne-Catherine Menétrey-Savary, janvier 2012

[Débat autour du nouveau code CPP : la question de la détention provisoire](#)

**N.B.** Voir aussi plus bas, rubrique *Agenda*, le séminaire des Juristes progressistes vaudois.

## **Santé en milieu carcéral**

### **« Les maladies infectieuses en milieu carcéral. Le projet BIG en passe d'être achevé »**

Le groupe de travail chargé du projet BIG va remettre aux instances cantonales concernées (justice / police, santé) un projet de recommandations visant à harmoniser la prise en charge médicale dans les lieux de privation de liberté en Suisse. En outre il y est proposé de créer une structure de coordination nationale sous forme d'un centre de compétence suisse de santé carcérale. Décisions attendues au printemps prochain.

*En savoir plus* : *Bulletin info* de l'OFJ 2/2011 pages 19-20 [Bulletin info de l'OFJ 2/2011 pages 19-20](#).

### **« Crime et châtement »**

« Comment évaluer la responsabilité en cas de maladie psychique ?

« Qui est jugé irresponsable n'est pas punissable, selon la loi. Pour pouvoir le déterminer, les tribunaux font appel aux experts-psychiatres. Toute la difficulté réside dans l'évaluation de l'état mental de l'accusé au moment des faits, des liens entre son trouble et ses actes. Un récent cycle de conférences sur la santé mentale à Genève offrait en mai dernier un éclairage sur la question. »

*En savoir plus* : Vladimir Loncar, *Diagonales* 83, sept.-oct. 2011 / Graap

[Comment évaluer la responsabilité en cas de maladie psychique](#)

## Décès, suicides et tentatives de suicide en prison

Réponse du Conseil fédéral (mai 2011) à l'interpellation du conseiller national Daniel Vischer

*En savoir plus* : [Décès, suicides et tentatives de suicide en prison](#)

## Nouvelles des associations, institutions

### Ligue suisse des droits de l'homme, section vaudoise : problèmes rencontrés dans les prisons

Réactivée en 2009, la Ligue suisse des droits de l'homme-Vaud fait le point dans un petit rapport sur les problèmes qu'elle a rencontrés lors de ses activités consacrées au respect des droits de l'homme en milieu carcéral. Elle organise une conférence publique le 28 mars 2012 à Lausanne sur le thème « Conditions de détention et d'internement en Suisse » avec plusieurs orateurs.

*En savoir plus* : LSDH-Vaud, janvier 2012

[Problèmes rencontrés dans les prisons vaudoises et ailleurs, en trois années d'activité](#)

### Citoyens pour une justice publique CJP

Créée à Genève en 2010, cette association regroupant une poignée de militants s'est donné pour objectif de dénoncer les dysfonctionnements de la justice genevoise, et d'agir pour une plus grande transparence du monde judiciaire. Elle a pris activement la défense du dissident Mohamed El-Ghanam (voir plus haut).

Plus d'information dans le prochain bulletin.

Contact : Pierre Pittet, président CJP, 7 ch. du Loup, 1213 Onex, tél. 022 793 23 85

### Observatoire international des prisons OIP

Créé en 1990 à Lyon, l'OIP avait pour but de promouvoir dans le monde le respect des personnes incarcérées au regard des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il a obtenu un statut consultatif à l'ONU en 1995. Il s'est progressivement organisé en sections nationales. Depuis la disparition du secrétariat international en 1999, ces dernières sont devenues entièrement indépendantes... et ne subsistent qu'en France, Belgique, Argentine et Maroc. La section française est l'auteur de deux guides : *Le Guide du prisonnier*, *Le Guide du sortant de prison*. Il vient de sortir son rapport sur *Les conditions de détention en France* (voir plus bas : rubrique Publications)

*En savoir plus* : [www.wikipedia.org/wiki/Observatoire\\_international\\_des\\_prisons](http://www.wikipedia.org/wiki/Observatoire_international_des_prisons) et <http://www.oip.org>

## La détention... ailleurs

### FRANCE

#### « Des jeunes éduqués à l'ombre »

« Des chercheurs ont enquêté durant un an dans des établissements pénitentiaires pour mineurs et interrogé des détenus ». Ce type d'établissement « est un progrès pénitentiaire et une régression éducative », résume un des chercheurs.

*En savoir plus* : Sonya Faure, *Libération* 13.10.2011 [Des jeunes éduqués à l'ombre](#)

#### « Prévention de la récidive : la piste canadienne »

Fondée sur des statistiques, une méthode québécoise s'appuyant sur des échelles actuarielles pour évaluer la dangerosité des criminels séduit les milieux politiques français, tant à gauche qu'à droite. Mais une méthode déjà remise en cause en Amérique du Nord où elle est appliquée.

*En savoir plus* : Sonya Faure, *Libération* 26-27.11.2011 [Prévention de la récidive : la piste canadienne](#)

### ETATS-UNIS

#### Manuel d'art de vivre... en prison

Reportage « Ancien détenu, Larry Lévine s'est imaginé un plan de carrière tout à fait particulier. A Los Angeles, il vend ses conseils de « savoir-vivre » aux futurs prisonniers ».

*En savoir plus* : Katja Schaer, *Le Courrier* 16.07.2011 [Manuel d'art de vivre... en prison](#)

et <http://www.wallstreetprisonconsultants.com>

### « Mumia Abou-Jamal et le système pénal aux Etats-Unis »

« Prisonnier politique dans le couloir de la mort, Mumia côtoie les quartiers de haute sécurité et l'exécution aseptisée quasi hebdomadaire de détenus par injection létale. Alors qu'il continue à se battre pour sa vie et sa liberté depuis bientôt trente ans, nous voulons pénétrer plus avant dans les coulisses de la justice et des prisons, et exposer la répression politique aux Etats-Unis».

*En savoir plus* : *Archipel*, mensuel du Forum Civique Européen, no 198, nov. 2011

[Mumia Abou-Jamal et le système pénal aux Etats-Unis](#)

et sur le site de Free-Mumia-Berlin: <http://www.mumia-hoerbuch.de>

## Publications

### «Prison et littérature » La société est une prison : Dickens et Tolstoï

Les deux écrivains Dickens et Tolstoï utilisent la prison comme un miroir, dans lequel se reflètent les paradoxes et les contradictions d'une société, dont les conventions et les normes font obstacle à leur liberté.

Nous poursuivons la publication de textes consacrés aux écrivains de langue anglaise, française, italienne qui ont parlé de la prison, voire vécu l'expérience de la privation de liberté, et montré comment la détention peut être vécue de façon très différente, selon la personnalité du détenu. L'auteur, Claudio Besozzi, sociologue et chercheur, travaille actuellement à une thèse consacrée à l'image de la prison dans la littérature.

*En savoir plus* : [La société est une prison : Dickens et Tolstoï](#)

### Dossier sur « la sexualité privée de liberté » Bulletin info de l'Office fédéral de la justice

Le dernier bulletin info de l'OFJ publié en décembre 2011 consacre son « coup de projecteur » sur ce thème : « il n'est pas aisé d'aborder la sexualité en milieu fermé où règnent souvent tabous et entraves de toutes sortes ». A lire (pages 3 à 15) plusieurs articles et une enquête réalisée dans 7 prisons de Suisse.

*En savoir plus* : *Bulletin info* de l'OFJ 2/2011 [La sexualité privée de liberté](#)

## France

- **« Les conditions de détention en France » Observatoire international des prisons OIP »**  
L'Observatoire international des prisons, section française, vient de publier ce volumineux rapport qui est mis en vente dans les librairies dès janvier 2012. [www.oip.org](http://www.oip.org)  
*En savoir plus*: OIP, Editions La découverte, déc. 2011 [Les conditions de détention en France](#)
- **« L'envolée », le journal anti-carcéral**  
Ayant pris connaissance d'un numéro du journal "L'envolée" ( [http://le\\_journal\\_envolee.free.fr](http://le_journal_envolee.free.fr) ), le groupe de travail prisons présente ici ce magazine qui veut « en finir avec toutes les prisons ».  
*En savoir plus* : Anne-Catherine Menétrey-Savary, 9.1.2012 [L'Envolée », le journal anti-carcéral](#)
- **Revue de presse de l'Association nationale des visiteurs de prison ANVP**  
*En savoir plus* : revue de presse ANVP oct.-nov. 2011 <http://www.anvp.org>

## Musique, théâtre

### « Musique libre en prison »

Nous avons demandé à l'association *Prélude* « pôle de coordination d'actions culturelles en prison » de faire connaître à nos lecteurs l'expérience musicale réalisée l'été 2011 à La Colonie des Etablissements de la plaine de l'Orbe. Voici leurs textes :

- **La liberté de ne pas se soustraire**

Premier volet d'un texte en trois parties écrit à la suite d'un atelier musical d'un an en milieu carcéral, qui portait sur une approche de la relation liberté/communauté en musique. L'atelier a été organisé par l'association Prélude. Les autres parties du texte suivront à la prochaine newsletter du Groupe prison.

*En savoir plus* : Immanuel de Souza, 15.01.2012 [La liberté de ne pas se soustraire](#)

- **Présentation de l'atelier Musique libre en prison, un projet de création partagée aux Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO)**

*En savoir plus* : [Musique libre en prison](#)

- **Prélude ou les enjeux d'une action artistique en milieu carcéral**

Depuis 2006, l'association *Prélude*, pôle de coordination et d'actions culturelles en prison, se propose d'établir des ponts entre les sphères culturelles et pénitentiaires de suisse romande. Le pôle met en place des actions artistiques engageant personnes détenues et artistes dans une création partagée. Les réalisations issues des projets sont finalement diffusées hors les murs. L'idée étant d'initier un dialogue entre le dedans et le dehors et de donner place à la réflexion.

*En savoir plus* : Joëlle Chabloz, 14.12.2012 [Prélude ou les enjeux d'une action artistique en milieu carcéral](#) et [www.prelude.ch](http://www.prelude.ch)

**« Depuis dix ans, ils font du rock en taule »**

« Repris de Justesse fait entrer la musique derrière les barreaux. Une vocation qui a mené le groupe à l'autre bout du monde. »

*En savoir plus* : François Barras, 24 heures 5-6-11.2011 [Depuis dix ans, ils font du rock en taule](#)

**Théâtre : « La ballade de la geôle de Reading » d'Oskar Wilde**

Le Théâtre Kleber-Méleau à Lausanne présente du 16 au 26 février 2012 un spectacle « A la rencontre d'Oskar Wilde ». Cet auteur, « célèbre pour son *Portrait de Dorian Gray*, pour ses comédies, ses contes, ses poèmes, écrivait en 1897 *La Ballade de la geôle de Reading* ; condamné lui-même à deux ans de travaux forcés, Wilde y connut Charles Thomas Wooldridge, jeune officier pendu le 7 juillet 1896 pour avoir assassiné sa femme. Wilde dédie à sa mémoire ce chef d'œuvre, et fait de son poème un bouleversant réquisitoire contre la peine de mort ».

*En savoir plus* : [www.kleber-meleau.ch/saison/2011-2012/wilde.html](http://www.kleber-meleau.ch/saison/2011-2012/wilde.html)

## Agenda

**25 janvier 2012 Zone d'Ombre enquête sur l'affaire Lucie. TSR 1,**

« Elle s'appelait Lucie, n'avait que 16 ans. Le 4 mars 2009, sa route croise celle de Daniel H., déjà condamné pour tentative d'homicide. Il la tue à coups de couteau. Le meurtre de Lucie aurait-il pu être évité ? La machine judiciaire est-elle coupable ? »

*En savoir plus* : voir la vidéo [L'affaire Lucie](#)

**1-2-3 février 2012 6<sup>ème</sup> conférence européenne pour la promotion de la santé en prison**

**« Patients ou prisonniers ? – Pistes vers l'équivalence des soins en prison »**

Le colloque est organisé par la Conférence des Médecins Pénitentiaires Suisses et l'Office fédéral de la santé publique (entre autres) et aura lieu à l'Hôpital Universitaire de Genève (langues : français/allemand)

*En savoir plus* : <http://ump.hug-ge.ch/>

**8 février 2012 Café « prison » du Graap**

**« Des patients psychiques en prison. A quoi bon ? »**

Le Graap (Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique) organise son premier « café-prison » sous la forme d'une rencontre-réflexion, le mercredi 8 février 2012, à 19h, Hôtel de l'Ours, rue du Bugnon 2, Lausanne. Introduction du sujet par Luc Recordon, avocat, et animation de la discussion par Laurent Bonnard, journaliste.

### **8-9-10 février 2012 Congrès du Groupe suisse de criminologie**

#### **« Une sécurité menacée ou menaçante ? »**

Le congrès 2012 du Groupe suisse de criminologie se déroulera au Casino Kursaal d'Interlaken.

Il traitera « du besoin de sécurité devenu une préoccupation constante dans une société qui tolère de moins en moins le risque. Les criminologues essuient les critiques d'une opinion publique se sentant menacée au quotidien (les étrangers, les tueurs en série, les pédophiles et les chauffards...). Mais quels sont les vrais risques ? Le danger se cache-t-il dans nos villes ou dans le monde virtuel ? La justice par son fonctionnement contribuerait-elle à augmenter le sentiment d'insécurité de la population ? Et si les mesures que nous mettons en place pour nous protéger représentaient elles aussi des menaces pour nos modes de vie ? » Les intervenants proviennent des divers milieux de la criminologie, du droit pénal, de l'exécution des peines, de la psychiatrie, de la protection des données, de la médecine. Langues : français/allemand.

*En savoir plus :* [www.kriminologie.ch](http://www.kriminologie.ch): « Une sécurité menacée ou menaçante ? »

### **16 février 2012 Séminaire biennal des Juristes progressistes vaudois**

La section cantonale vaudoise des Juristes démocrates de Suisse organise un séminaire ayant pour titre « Vous avez droit à garder le silence... » et pour but de faire le bilan de la nouvelle procédure pénale dans le canton de Vaud, avec quelques unEs de ses protagonistes : jeudi 16 février de 8h30 à 16h30, Université de Lausanne, Dorigny – Anthropole, auditoire 1031.

*En savoir plus et inscription :* [Séminaire biennal des Juristes progressistes vaudois](#)

### **28 mars 2012 Conférence LSDH-Vaud : « Conditions de détention et d'internement en Suisse »**

Après une introduction de son président et de Luc Recordon, conseiller aux Etats, la Ligue suisse des droits de l'homme, section Vaud, donnera la parole à MM. Michel Hottelier, André Kuhn et Baptiste Viredaz, professeurs et chargé de cours aux Facultés de droit de Genève et Lausanne. Un débat suivra, modérateur : Luc Recordon. Vendredi 28 mars, 20h - 22h, Buffet de la gare de Lausanne, Salle des Vignerons

*En savoir plus :* [Conférence LSDH-Vaud : « Conditions de détention et d'internement en Suisse »](#)

et voir ci-dessus, dans Nouvelles des associations, le bilan 2011 de la LSDH-Vaud